CONTROLE DES CHOMEURS. — Aujourd'hui mardi 4 janvier, à 8 h., pointage à la salle rue Jean-Macé, pour le Centre, et à 14 h. à la salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau.

CLIQUE SCOLAIRE. — Le jeudi 6 janvier, répétition générale. Tambours, à 18 h. 30; clairons à 19 h.

FRATERNELLE DES A. C. DU CENTRE. — Demain mercredi 5, de 18 à 19 h., permanence au siège, Café de la Cloche, place Fénelon. Les anciens combattants nés jusqu'au 26 janvier 1888, qui demandent leur retraite, sont priés de se munir de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

GYMNASTIQUE « L'ESPERANCE ». — Répétition générale les mercredi 5 janvier et vendredi 7. Pupilles, à 19 h.; adultes, à 20 h. 15.

CAISSE « LA FAMILLE » (Capreau). — La permanence, 1, rue de Roubaix, sera ouverte demain mercredi 5 janvier, de 19 à 20 h. et samedi 8 janvier, aux mêmes heures, pour le paiement des prestations.

WATTRELOS

Un fraudeur qui avait revêtu une soutane, se fait pincer avec cinq kilos de tabac

Les douaniers de la brigade du Crétinier ont déjoué la ruse que voulait employer un fraudeur, afin de passer cinq kilos de tabac. Ils virent arriver du « Bec d'acier », par le pavé des Ballons, un homme dont l'allure leur parut suspecte. Il était revêtu d'une soutane, coiffé d'une barrette et tenait en main un « bréviaire ». Leurs soupçons étaient fondés car l'homme n'était qu'un vulgaire fraudeur, Jean Hauvel, 26 ans, garçon boucher, sans domicile fixe, qui avait pris ce déguisement croyant ainsi échapper aux douaniers. Ceux-ci trouvèrent sur lui cinq kilos de tabac.

D'autre part, la brigade du Grimonpont a arrêté aux Maisons rouges, Armand Delahaut, 26 ans, cuisinier, demeurant rue de Roubaix, à Mouscron, qui tentait d'introduire en France, 22 kilos de tabac.

La gendarmerie de Wattrelos a transféré les deux individus à Lille.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. — Pour éviter aux agents chargés du relevé de l'index des compteurs une perte de temps sensible, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux ou d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence. Les relevés commenceront à partir du mardi 4 janvier.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, AUTOS ET LICENCES. — Voici l'ordre des perceptions pour la taxe sur le chiffre d'affaires, autos et licences: lettres A. B. C. D. E. le 4 janvier; F. G. H. I. J. K. le 5 janvier; L. M. O. P. Q. le 6 janvier; R. S. T. U. V. le 7 janvier; W. X. Y. Z. le 8 janvier.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 14, 21 et 28 janvier, de 8 h. à 11 h.

A PROPOS DE L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE

Tout le monde sait qu'une grave épidémie de fièvre aphteuse vient de sévir en France dans un grand nombre de départements.

Pour enrayer la maladie, les services vétérinaires préconisent un traitement à base de levure de bière qui, assure-t-on, fait merveille.

L'action de cette médication s'explique d'abord par le fait que la levure de bière est purgative et laxative : à ce titre, elle assure une liberté intestinale qui est indispensable à la guérison de la fièvre aphteuse.

Depuis longtemps, l'action de la levure de bière sur l'homme est connue en thérapeutique : elle entre en effet dans divers traitements curatifs de certaines affections et donne *toujours* d'excellents résultats.

Or, la levure de bière est un élément constitutif de la bière, dont elle assure la richesse en principes vivants, en précieuses vitamines.

Par son action stimulante, apéritive, digestive, *tonique et fortifiante*, jointe à ses propriétés diurétiques et dépuratives, la bière est, en effet, un régulateur des fonctions organiques.

Les 400 calories que fournit un litre de bière ont une valeur énergétique incomparable qui fait de la bière une boisson idéale en hiver, puisqu'elle favorise la résistance au froid.

En définitive, la bière se recommande d'elle-même aux enfants, aux adolescents, aux adultes, aux vieillards, auxquels elle fournit, sans aucune fatigue pour leur organisme, les éléments d'entretien, qui sont une véritable source de vie et de santé.

Jean Brant.

LANNOY

A la Société de Secours mutuels Saint-Phillippe

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 9 janvier, à 16 h., au siège.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception aujourd'hui mardi 4, de 9 h. à 11 h. 30, au débit Bourghelle.

LYS

Les funérailles de M. Emile Spriet vice-président de la Société des Médaillés du travail

Hier lundi, à 10 h., en l'église Saint-Luc, ont eu lieu en présence d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Emile Spriet, ancien combattant, vice-président de la Société des médaillés du travail.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, avenue Anatole-France, par le clergé paroissial.

Le deuil était conduit par M. André Brouche, gendre du défunt, qu'accompagnait M. l'abbé Vandenbrouck, chapelain à la Justice.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Deffrennes, de la firme Deffrennes-Canet et fils, dont M. Spriet fut, durant 45 années, le dévoué collaborateur; Alphonse Delbecque, collègue de bureau et ami du défunt; Piat, maire de Lannoy, vice-président de la Fraternelle des anciens combattants de Lannoy-Lys-Toufflers; par deux membres de la société des Médaillés du travail, et par M. J.-B. Dumoulin.

En tête du convoi on remarquait des délégations de la Fraternelle des A. C. et des médaillés du travail, avec les drapeaux de ces sociétés. Suivaient, les porteurs de plaque offertes par la famille Deffrennes-Canet, par le personnel de l'usine et par la famille du regretté défunt.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait d'importantes délégations du personnel de l'usine Deffrennes-Canet et fils, des Jeunes de l'U.N.C. et de nombreux industriels de Lannoy et de Lys.

Après la cérémonie religieuse célébrée par M. le vice-doyen Delautre, le convoi prit la route du cimetière, où au bord de la tombe, MM. Jules Deffrennes et Auguste Piat, maire de Lannoy, au nom de la Fraternelle des anciens combattants, rendirent hommage aux belles qualités du disparu, à qui ils adressèrent ensuite un émouvant adieu.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA JEANNE D'ARC ». — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Pierre Vandenberghe, fondateur de la société, décédé à l'hospice de Lannoy. Réunion à l'hospice, demain mercredi 5 janvier, à 7 h. 45.

AU CERCLE SAINT-LUC. — Aujourd'hui mardi 4, à 20 h., au Cercle, réunion annuelle des membres de la chorale mixte Saint-Luc, et du Cercle pour la présentation des souhaits au clergé paroissial.

HEM

SYNDICAT AGRICOLE. — Aujourd'hui mardi 4, à 18 h., au café Doussemart, à la Place, réunion du syndicat, au cours de laquelle une conférence sera faite par un délégué de la Fédération.

FLERS-LEZ-LILLE

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants de la ville qui sont en possession de bons de marchandises du bureau de bienfaisance, bons de pain, bons de denrées bons de viande et bons de charbon, sont priés de les remettre à la mairie de toute urgence en ayant soin de joindre aux bons une facture.

CONSULTATION DE NOURRISSONS pour la section du Bourg, demain mercredi 5, à 14 h. 30, à la mairie en présence de M. le docteur Paul Detroy et de Mme Aron-Fourrier, sage-femme.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 27 décembre au 1er janvier aura lieu demain mercred. 5 à 11 h., au bureau de la rue J.-B.-Bonte pour la section du Breucq, et à 16 h. à la mairie pour la section du Bourg.

TOUFFLERS

A LA MUTUELLE SAINT-PIERRE. — En raison des fêtes du nouvel an, l'assemblée générale trimestrielle est reportée au dimanche 9 janvier, à 16 h.

Pour cette réunion, les sociétaires devront être à jour de leurs cotisations mutualistes et les rattachés pour l'assurance-décès et le sana.

AVIS AUX ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution de bons de pain et de charbon aura lieu le jeudi 6, de 9 h. à 11 h., à la mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 6, à 15 h., à l'école des filles.

LEERS

Une fête au profit du timbre antituberculeux

Sur l'initiative de l'administration municipale, une fête de famille se déroulera le dimanche 9 janvier, dans la salle du Café de l'Harmonie, rue de la Mairie, au profit du timbre antituberculeux. Cette soirée sera agrémentée par les auditions du « Roberty-Jazz ».

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain mercredi 5, de 9 h. à 11 h., au débit Lory.

ALLOCATIONS FAMILIALES AGRICOLES — Les cultivateurs qui auraient des changements à apporter à la déclaration qu'ils ont faite pour le premier semestre 1937, en ce qui concerne les allocations familiales agricoles, sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 5 janvier, dernier délai.

DANS LA DOUANE. — M. Louis Kérost, sous-brigadier, venant de la brigade de Bousbecque, est arrivé à la brigade de Leers-gauche où, auparavant, il avait été en service comme préposé.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce mardi 4, au Foyer populaire, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

CYSOING

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE ET PRÉPARATION MILITAIRE. — Par suite d'un cas de force majeure, les séances qui devaient avoir lieu le dimanche 9 janvier sont reportées au dimanche 16 janvier.

Les excès de table fatiguent le foie

Voici comment y remédier

Quand on se laisse aller à faire un peu trop bonne chère, le foie ne tarde pas à protester. Il le fait à sa manière, en vous causant mille malaises : migraines, vomissements, vertiges, diarrhée ou constipation, fermentations intestinales, démangeaisons, éruptions cutanées, etc... Vous supprimerez ces ennuis en prenant de l'Hépascol François, le grand remède du foie.

« Je souffrais du foie depuis neuf ans, écrit M. L..., à C... (Ain). Grâce à l'Hépascol François, je suis complètement rétabli. Mes malaises ne reviennent que lorsque je bois de l'alcool. Alors, je reprends quelques gouttes d'Hépascol François et aussitôt douleur au côté droit et troubles gastro-intestinaux cessent. » (Lettre F 618).

L'Hépascol François est si efficace que ses bons effets sont sensibles dès la première semaine. Aucune contre-indication. Toutes pharmacies. 23202

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 4 janvier :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : fermée.

Bibliothèque Populaire : 14 h. à 18 h.

Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.

Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.

Toujours vigilants

Nos sapeurs-pompiers pendant l'année écoulée

Voici un aperçu de l'activité du corps de sapeurs-pompiers au cours de l'année 1937.

On enregistre un nombre de 107 sorties dont douze pour des feux d'usines, quatre pour des incendies de maisons, une pour un feu de cinéma ; le reste se repartissant entre des interventions diverses. Les dégâts causés par le feu se sont élevés à 4.300.800 fr., dont 180.000 fr. pour les communes environnantes car les pompiers se sont rendus six fois dans les villages des cantons de Tourcoing.

Parmi les principales interventions, signalons celles qui se sont produites pour : l'explosion de la machine à vapeur des établissements Christory ; l'incendie du cinéma du Pont des Piats ; celui des ateliers Leruste, rue d'Anvers ; précisons que, pour ce dernier incendie, la promptitude des secours a permis de sauver trois cents mètres carrés d'atelier, sur quatre cents.

Si nous nous reportons aux années antérieures, nous constatons que le chiffre des dégâts est sensiblement inférieur à ce qu'il fut en 1935 (8.242.000 fr.), et en 1936 (5.251.400 fr.). Durant ces dix dernières années, le feu a fait dans notre ville pour 52.594.000 fr. de dégâts, sans compter les pertes de vies humaines et le manque à gagner.

Durant cette même période, nos sapeurs se sont perfectionné dans leur métier par une éducation physique appropriée. Ainsi, tous ont obtenu le brevet sportif populaire après en avoir subi les épreuves avec un succès digne de tous les éloges.

La caserne de la rue Aristide-Briand a subi des modifications intéressantes dont la main-d'œuvre n'a pas coûté un sou à la ville, les travaux de bétonnage de 250 mètres carrés de cour ; l'aménagement du stade d'éducation physique, la construction d'ateliers pour zingueur, électricien, et l'entretien des locaux ayant été effectués par les sapeurs.

Par ce simple tableau, on se rend compte de la grande activité de ceux qui, dans toutes les circonstances périlleuses, exposent leur vie pour nous tirer du danger et, cela, avec un esprit d'abnégation et de discipline admirables.

Chez les commerçants du Centre

Les commerçants du Centre ont tenu leur réunion générale ordinaire sous la présidence de M. Maréchal.

M. Gunther, secrétaire, présenta à l'assemblée un rapport très documenté sur l'activité du groupement au cours de l'année et fit part de quelques projets intéressants en vue de l'organisation des fêtes de cette année.

La situation financière exposée par M. Delcourt montra la nécessité d'un relèvement du chiffre des cotisations; les membres comprenant que le groupement ne peut accomplir un travail sérieux que s'il est soutenu par une caisse florissante, acceptèrent à l'unanimité ce léger sacrifice.

Le comité prit ensuite ses dispositions en vue de la braderie d'hiver, qui s'ouvrira lundi prochain. On envisagea aussi un bal costumé pour les fêtes du Carnaval, vers le 26 février.

Les sociétaires renouvelèrent ensuite leur confiance au bureau du groupement dont tous les membres furent réélus.

Aux établissements Tiberghien frères

Les administrateurs des Etablissements Tiberghien Frères ont reçu, comme chaque année, les souhaits de leurs employés et contremaîtres. Ils ont procédé à cette occasion à une remise de cadeaux et de gratifications à un certain nombre de vétérans de leurs usines.

Cette année, la promotion était particulièrement nombreuse :

Deux atteignaient 50 ans : MM. Emile Deboosère, Edouard Breye.

Onze atteignaient 40 ans : MM. Désiré Vienne, Alphonse Vanderstichel, Henri Robbesyn, Jean-Baptiste Bouckson, Henri Ferla, Jean Beuque, Frédéric Devos ; Mmes Cécile Castelain, Marie Delannoy, Amélie Desmettre, Sidonie Senet.

Dix-huit atteignaient 30 ans : MM. Oscar Vulstéke, André Vanovèrchelde, Louis Bouquillon, René Delescluse, Julien Roelens, Romain Leffèbvre, Henri Delvingt, Théodore Vanwyngène, Arthur Dhont, Arthur Olivier, Arthur Martens ; Mmes Marie Coisne, Marie Desmarescaux, Elisa Vankiersbilck, Pauline Castelain, Irma Jouret, Julia Legleye ; M. Henri Ghesquière.

Le tableau d'honneur des anciens collaborateurs de la maison encore au travail, compte actuellement (en années de service) : 2 ouvriers en ayant 60 ; 15 ouvriers en ayant 50 ; 66 ouvriers en ayant 40 ; 158 ouvriers en ayant 30.

Il faut ajouter à ce chiffre, 52 retraités.

C'est là un magnifique exemple de persévérance dans le travail et d'attachement du personnel au établissements où ils sont employés.

A la Société des jardins ouvriers de France

La réunion générale de la société des jardins ouvriers de France, aura lieu samedi prochain, à 18 h., en la salle Paul, avenue Gustave-Dron, sous la présidence de M. Devos, secrétaire général de la section du Nord.

La causerie horticole sera faite par M. Defroyennes. Celle-ci sera suivie d'une distribution de graines et des cartes de 1938. M. Grau, secrétaire régional sera à la disposition des sociétaires à partir de 17 h. 30. La réunion s'achèvera par une tombola de plantes, d'outils et de graines.

Après la fête du Fresnoy

Dans la liste des numéros gagnants de la tombola de la XIVe fête d'hier, il s'est glissé quelques erreurs d'impression que nous rectifions comme suit :

1er lot : 1 voyage à Paris (2e classe), pour deux personnes, pendant 3 jours, tous frais compris : n° 28.654. Il y a lieu de lire n° 28.564.

25e lot : n° 5.991. Lire 5.996.

27e lot : n° 7.260. Lire 7.620.

UNION REPUBLICAINE. — Ce mardi, à 18 h. 30, *réunion du Comité directeur au siège.*

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. DE D.C.A. ET D.A.T. — Ce mardi, à 19 h. 45, salle du Grand Café, séance d'instruction par le capitaine Losfelt. Tous les sous-officiers sont invités à ces cours. Pour s'inscrire, se munir de son livret militaire.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 27 au 31 décembre 1937, on a enregistré (bétail abattu et prix moyen au kilo): 94 bœufs, de 9 fr. à 16 fr.; 138 veaux, de 12 fr. à 17.50; 136 moutons, de 12 fr. à 16.50; 133 porcs, de 12 fr. 50 à 13.25.

Quantités déclarées pour la ville: 46.585 kilos; pour l'extérieur: 20.195 kilos.

280 kilos de viande ont été saisis par le Service de l'inspection.

« SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE ». — Les membres de la « Solidarité » sont priés d'assister aux funérailles de M. Naessens, chevalier de la Légion d'honneur, qui auront lieu ce mardi, à 8 h. 45, en l'église de la Croix-Rouge. Rassemblement, 332, rue de la Croix-Rouge, à 8 h. 30.

ASSOCIATION des MERIDIONAUX « LOU PAIS ». — Les funérailles de M. Portalis auront lieu ce mardi, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame de Consolation.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Les élèves auront les cours de solfège et d'instruments ce mardi 4, à 17 h., ainsi que les jours habituels.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir mardi, pas de répétition. Prochaine répétition le mardi 11 janvier.

HARMONIE DU BRUN-PAIN — Ce mardi, à 20 h., répétition générale; les cours pour les élèves reprendront ce même jour, aux heures habituelles.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Répétition ce mardi, à 20 h., au siège.

CHORALE SAINT-JOSEPH. — Répétition ce mardi à 19 h. 30 pour la schola des jeunes filles.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce mardi, à 20 h., répétition générale au siège, avec M. Julien Dupuis.

MARCQ-EN-BARŒUL

Après l'accident du « Quesne »

Nous avons relaté dans notre précédente édition l'accident survenu au « Quesne », avenue de la Marne. Une auto conduite par M. Marcel Defrancq, représentant, domicilié à Tourcoing, 114, rue de Menin, tamponna à l'arrière un camion appartenant à M. Jules Mores, demeurant à Mouvaux, 1, rue Bourlet.

M. Defrancq, blessé sérieusement, fut transporté à l'hôpital de Tourcoing. Il avait une jambe fracturé et portait de nombreuses contusions.

Lundi, l'état du blessé était aussi satisfaisant que possible.

LES EAUX DE VANGE

Comment chacun peut faire sa cure à domicile

On sait que pendant une période de sécheresse, une source fut découverte à Vange, petit village du comté d'Essex.

Ses eaux semblaient avoir des propriétés miraculeuses : les malades qui en prenaient revenaient à la santé, les vieillards retrouvaient leurs forces, les rhumatisants voyaient leurs douleurs disparaître.

Une analyse de ces eaux a permis aux experts de reconstituer tous les éléments actifs sous la forme des « Sels de Vange » qui offrent à tous la possibilité d'une cure à domicile.

Les « Sels de Vange » assurent une véritable désintoxication de l'organisme par leur action bienfaisante sur l'intestin, l'estomac, le foie et les reins.

Ils éliminent également l'acide urique, cause principale des rhumatismes et des douleurs. Ttes pharmacies : 15 fr. la boîte.

HALLUIN

Des fraudeurs qui s'apprêtaient à tenter un coup sont mis en fuite

Les douaniers en arrêtent deux

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, deux douaniers de la brigade mobile de Roncq, les préposés J.-Bte Saldou et Antoine Ricart, étaient en surveillance vers 3 h. 15, dans les environs de l'usine Gratry, rue de la Lys, lorsqu'ils virent arriver de la frontière toute voisine, une bande de neuf individus, dont deux portaient chacun une échelle.

Les douaniers se précipitèrent vers les noctambules qui, à leur vue, prirent la fuite, se dispersant de tous côtés. Une active poursuite s'organisa aussitôt et, après une course d'une cinquantaine de mètres, les préposés réussirent à en appréhender deux.

C'étaient deux sujets belges: Henri Huyghe, 29 ans, né à Furnes et demeurant à Roulers, et Charles Castelein, 23 ans, chauffeur d'auto, également originaires de Furnes et habitant Coxyde, rue Dauternies, 16. Ils ont reconnu être venus en compagnie des sept autres individus en fuite qu'ils ont prétendu ne pas connaître, d'ailleurs, avec l'intention d'effectuer une expédition de fraude de tabac, celui-ci devant être chargé sur une auto. C'est dans ce dessein qu'ils avaient apporté les deux échelles; celles-ci devaient leur permettre de passer les ballots au-dessus d'une clôture en ciment du parc Gratry. L'un de ces individus ajouta que, pour ce « travail », ils devaient, en cas de réussite, recevoir une gratification de 200 francs.

L'auto arriva un peu plus tard, mais elle repartit à vide. Et pour cause!...

Sur les lieux de l'attaque, les douaniers retrouvèrent les deux échelles abandonnées par les fuyards.

Les deux fraudeurs ont été remis à la gendarmerie d'Halluin et transférés à Lille.

A l'« Olympique sporting halluinois »

La veille de l'An, l'O.S.H. a tenu son assemblée traditionnelle de fin d'année en son local, Café des Arts. La plupart des membres y participaient.

M. Raymond Lepers, président du club, présidait, en l'absence de M. Jacques Demeestere qui, empêché, s'était fait excuser. M. Lepers était entouré de MM. Achille Descamps, vice-président d'honneur; Ildevert Wanquet, vice-président actif et des membres de la commission.

M. Lepers a prononcé une allocution dans laquelle il s'est réjoui des succès remportés au cours de l'année, par la société, qui s'est classée parmi les clubs leaders du championnat terrien du Nord. Il en a cordialement félicité les joueurs. Puis il a fait connaître que, pour fêter ces magnifiques succès, M. Jacques Demeestère offrait aux membres et à leurs familles un repas de réveillon. Celui-ci a eu lieu à l'issue de la réunion, sous la présidence de M. Raymond Lepers, entouré de MM. Achille Descamps, vice-président d'honneur; Ildevert Wanquet, vice-président titulaire et des autres membres de la commission. A la fin du repas, quelques allocutions furent prononcées, et la fête se clôtura gaiement par des chansons.

Un personnage peu commode

Se trouvant hier matin, aux environs de la frontière, rue de Lille, en complet état d'ivresse, Etienne Desplanques, 46 ans sans profession ni domicile fixe, s'en prit à un passant, un vieillard de 76 ans, M. Adolphe Vanthomme, tisserand, cour Devos, 4.

Sans motif, Desplanques l'injuria et le poussant brusquement le fit lourdement tomber sur la chaussée. Dans sa chute, le malheureux se blessa assez sérieusement à la tête.

Les gendarmes qui, de loin, avaient été témoins de la scène, se précipitèrent et procédèrent à l'arrestation de l'ivrogne, qui aggrava son cas en outrageant les agents de la force publique.

Desplanques sera poursuivi pour ivresse manifeste, coups et blessures et outrages aux gendarmes. Il a été transféré à Lille.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui mardi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Louf.

L'ANNEE RELIGIEUSE. — La statistique religieuse de l'année 1937, pour la paroisse Notre-Dame des Fièvres, au Colbras, accuse les chiffres suivants : baptêmes, 19; mariages, 11; sépultures, 22; communions solennelles, 30.

Pour la paroisse St-Alphonse, les actes suivants ont été relevés : baptêmes, 29; mariages, 5; sépultures, 24; communions solennelles, 26.

A LA « JEUNE GARDE ». — Rassemblement de la société, samedi 8 janvier, à 19 h., au local, rue de la Gare, pour l'assistance au banquet traditionnel, qui sera servi au Cercle St-Charles, rue Gustave-Desmettre, 89.

RONCQ

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu ce mardi, à 15 h., au local de la rue de Bousbecque et sera pratiquée par M. le docteur Bertrand.

BONDUES

Les étrennes de la musique

L'Harmonie municipale, s'est réunie au siège, Grand'place, café de l'Harmonie, et de là, s'est rendue chez M. Charles Mulliez, maire, au hameau du Jambon, pour lui jouer une sérénade à l'occasion de la nouvelle année.

M. le maire a réservé bon accueil à la société et lui a promis sa bienveillance et le concours de l'administration municipale.

Puis, les musiciens se sont rendus au Bel Arbre, chez leur président M. Paul Duthoit, à qui le secrétaire, M. Salembier, a offert les vœux de tous.

L'Harmonie a effectué la même démarche auprès de son sous-chef, M. Henri Lagache, rue du Bosquiel, d'où elle s'est rendue au presbytère. M. le curé a fait aux musiciens un gracieux accueil, les a remerciés du précieux concours qu'ils apportent aux cérémonies religieuses et a formé des vœux pour la prospérité de la société.

A l'issue de ces visites, la musique a regagné son siège, pour fêter son vénérable doyen, M. Paul Villers.

UN RÉVEIL EN FANFARE

Se conformant à une gracieuse coutume, la Clique des anciens militaires, au cours de la nuit du nouvel an, est allée donner une sonnerie devant les demeures du président et du vice-président, MM. Surmont et Druelle.

Cette fois, à votre tour de gagner à la LOTERIE NATIONALE prenez votre chance !

A.L.O

LINSELLES

Une réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni à 8 h. 30, au local habituel des séances.

Il a procédé à l'étude des diverses questions mises à l'ordre du jour.

Budget pour 1938. — Après avoir décidé le maintien des taux de 4% et 2% comme base des taxes communales prévues par la loi de 1926, le Conseil procède à un examen du budget primitif 1938, qui lui est présenté par la Commission des finances. Après étude et discussion des différents chapitres, le projet de budget est adopté; il s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 673.900 fr. 24.

Eau potable. — Le Conseil adopte une nouvelle formule pour le calcul du prix de l'eau potable, sur la proposition de la Société des Eaux du Nord, concessionnaire, et sur avis de la Commission technique départementale du gaz et des eaux potables.

Pompes funèbres. — Le contrat en cours étant venu à expiration, le Conseil accepte le renouvellement du contrat pour une période de 3 années, après avoir modifié certains chiffres du tarif. (Le tarif des services de 3e et 4e classes ne subit qu'une très faible modification).

Chemin G. C. 9 Linselles à la Croix-Blanche. — Le Conseil prend connaissance de l'enquête qui a été faite dans la commune au sujet du redressement et de la fixation des alignements de ce chemin. Aucune observation n'ayant été faite à cette enquête, le Conseil maintient son avis précédent, quant au nouveau tracé.

Entretien des chemins vicinaux. — La demande de résiliation du marché de MM. Bauduin et Dubrulle est acceptée.

Lotissement Cornard, à La Viscourt. — Le Conseil donne un avis favorable à ce projet de lotissement.

Fonds municipal de chômage. — Un nouveau barème de ressources est établi par le Conseil municipal, qui confie au Bureau de bienfaisance le soin de procéder à une distribution de secours d'hiver aux chômeurs.

Révision des listes électorales. — Le Conseil nomme ses délégués aux commissions chargées de la révision des diverses listes électorales, Chambre des métiers, Chambre départementale d'agriculture, Conseil de prud'hommes, élections politiques.

Sou de poche des hospitalisés. — Le Conseil décide l'élévation à 0 fr. 50 du sou de poche des hospitalisés et prend connaissance des nouvelles dispositions relatives à leurs ressources personnelles.

Vaccinations antidiphtériques — Des nouvelles séances de vaccinations antidiphtériques viennent de commencer dans les diverses écoles de la commune, le Conseil approuve les dispositions prises à cet effet par l'administration municipale.

L'assemblée examine à huis clos les diverses questions d'assistance.

AVIS AUX COLOMBOPHILES. — Les amateurs sont informés qu'ils peuvent reprendre leur carnet de propriété au siège du « Gros Bleu ». Hôtel du Grand-Logis, place de la République.

AU PROFIT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX — La société colombophile « Le Gros Bleu », dont le siège est à l'Hotel du Grand-Logis, organise pour dimanche prochain 9 janvier, une exposition-concours au profit du timbre antituberculeux. Cette exposition comprendra 4 catégories, sans distinction de nuances. Les récompenses allouées seront, un prix d'honneur de 100 francs un prix d'excellence à chaque catégorie, dons du sympathique président d'honneur de la société, M. R. Descamps, conseiller général et maire de Linselles.

La mise en panier aura lieu de 8 h. à 9 h.

A LA « CAISSE PRIMAIRE DE LA FAMILLE ». — Permanence aujourd'hui mardi, de 19 h. 30 à 21 h., au local, Foyer populaire, rue de Linselles, 43.

Contre la Toux... PASTILLES VALDA Les véritables EN BOITES seules efficaces

LILLE

A l'Ecole des Sciences sociales et politiques

Demain, mercredi 5, à 16 h. 20, cours sur la Doctrine sociale de l'Eglise, par M. Declercq : « La Doctrine chrétienne du mariage ». — A 17 h. 30 cours d'Economie comparée, par M. J. Danel : « Les Loisirs et la Santé ».

Le jeudi 6 janvier, à 17 h. 30, cours de Méthodologie et d'enquête sociale, par M. J.-M. Arnion : « Les méthodes d'observation dans les sciences économiques et sociales. Rôle et utilité de l'observation ».

Le vendredi 7 janvier, à 15 h. 10, cours de Sociologie, par M. A. Arnou : « La naissance d'un village » (suite). — A 17 h. 30, cours sur l'Evolution des partis politiques en France, par M. L. Blanchaert : « Le parti radical-socialiste ».

Ces cours auront lieu dans l'une des salles de la Faculté de Droit, 50, boulevard Vauban.

Le gala des Etudiants des Facultés catholiques

La Fédération des étudiants de la Catho, nous prie d'annoncer que son gala traditionnel aura lieu le dimanche 30 janvier. Elle a dès maintenant obtenu le concours du Théâtre antique de la Sorbonne.

La séance solennelle de la Société des Sciences

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la Société des sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, procédera, le dimanche 9 janvier, à la remise des récompenses à ses lauréats de 1937, au cours d'une séance solennelle et publique qui se tiendra à 15 h., dans la grande salle de la Société Industrielle, en présence de M. le Préfet du Nord, de M. le maire de Lille et du général Doumenc, commandant la 1re région, membre d'honneur de la société et sous la présidence de Me Marcel Decroix, président en exercice.

Conformément à la tradition, ce dernier ouvrira la séance en prononçant le discours d'usage, dans lequel M. Decroix, présentera au public lillois une vivante et originale description des anciennes juridictions lilloises.

La musique du 43e régiment d'infanterie, chère au public lillois, contribuera, à donner à cette séance le caractère artistique que garantissent son concours et le talent de ses instrumentistes, sous la conduite toujours si appréciée, du capitaine Tournon.

NORD

Dramatique tentative de sauvetage à Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Une jeune fille et son frère retombent dans un puits d'où celui-ci venait de repêcher sa sœur. La jeune fille succombe et son sauveur n'est que blessé

Atteinte de neurasthénie à la suite des épreuves qui s'étaient abattues ces derniers mois sur sa famille, Mlle Andréa Gabet, âgée de 25 ans, de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, s'est jetée vendredi matin dans le puits communal, profond de quarante mètres.

Alerté par sa femme, son frère Arthur, âgé de 42 ans, se fit descendre, au moyen de cordes, dans le puits, et il réussit à accrocher sa sœur. Malheureusement les attaches se rompirent, au moment où le courageux sauveteur, atteignait le sol, avec son précieux fardeau, et les deux corps retombèrent dans le puits, devant les spectateurs angoissés, témoins impuissants de cette scène navrante.

Les gendarmes, de passage, réussirent finalement à retirer les deux malheureux. M. Gabet était simplement blessé. Mais sa sœur ne put être ramenée à la vie malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

On repêche une noyée à Marquette

Lundi matin, le corps d'une inconnue, paraissant âgée d'une trentaine d'années, a été repêché de la Deule, à Marquette.

Le corps paraissait avoir séjourné dans l'eau environ quatre semaines.

Un ouvrier polonais est assommé par un soldat permissionnaire à Hazebrouck

Pendant la nuit de dimanche à lundi, un ouvrier polonais, Michel Kwasigrock, 35 ans, de Morbecque, avait passé quelques heures dans un estaminet de la Grand'Place, à Hazebrouck, en compagnie de plusieurs soldats permissionnaires dont un nommé René Verwaerde, d'Hazebrouck.

Après de copieuses libations, une discussion surgit entre le Polonais et Verwaerde. Les buveurs sortirent ensuite.

Lorsqu'ils furent arrivés près de l'Hôtel de Ville, Verwaerde se jeta sur Kwasigrock et le frappa à la tête avec violence.

Le malheureux s'affaissa sur le pavé. Il fut relevé peu après, et transporté à l'hôpital, où son état fut jugé très grave.

Quant à Verwaerde, il a été arrêté et écroué.

Un sous-chef de manœuvres est tué en gare de Maubeuge

M. Joseph Jacolot, sous-chef de manœuvres, a été heurté par une machine haut-le-pied dans les voies de triage, en gare de Maubeuge.

Transporté, grièvement blessé, à l'hôpital de Maubeuge, le malheureux y est mort, samedi.

Une femme frappe son mari à coups de hachette à Maubeuge

S'étant querellé avec sa femme, le soir du premier janvier, alors qu'il était, selon son habitude, en état d'ivresse, le cantonnier Arthur Paquié, 51 ans, de Maubeuge, a été frappé de trois coups de hachette, par sa femme.

Sérieusement blessé, Paquié a dû être transporté à l'hôpital.

La femme Paquié a invoqué la légitime défense et d'ailleurs son mari n'a pas porté plainte.

Un noyé est retiré du rivage de Thiers, à Bruay-sur-Escaut

Un marinier, en stationnement avec sa péniche au rivage de Thiers, à Bruay-sur-Escaut a ramené le cadavre d'un noyé, qui a été identifié comme étant celui de M. Louis Rabat, 31 ans, d'Hergnies.

On croit que le malheureux Rabat, atteint de paludisme, sera tombé à l'eau, au cours d'une crise.

PAS-DE-CALAIS

Une victime du froid à Saint-Omer

De passage à Saint-Omer, M. René Vègue, 51 ans, sans domicile, originaire de Loisons, est tombé gravement malade sur la voie publique, hier matin.

La police, avertie, réquisitionna une voiture et le fit transporter de toute urgence à l'hôpital Saint-Louis.

Son état serait désespéré.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)

Audience du 3 Janvier 1938

Présidence de M. Labalette

Fraude — Dix jours de prison et une amende de 500 fr. à Jules Henry, 23 ans peintre à Lille, 201, rue d'Iéna, pour avoir introduit en France le 28 décembre, par la rue de Gand, à Tourcoing, trois kilos et demi de tabac.

Scène de grève. — Un industriel de Tourcoing avait congédié un de ses ouvriers dans le courant du mois de juillet dernier ; une grève s'en était suivie et il avait engagé d'autres ouvriers qu'il faisait venir de la région d'Ypres et qu'il allait chercher en automobile, chaque matin, en gare des France. Le 31 août, il s'aperçut que quelques-uns de ses anciens ouvriers attendaient l'arrivée du même train pour manifester contre les nouveaux venus. Il n'eut pas le temps de les prévenir et deux ouvriers belges furent frappés à coups de pied et à coups de poing par Simone Vondenabelle, femme Huble, 27 ans, à Roubaix, 4, rue d'Inkermann, et par Golonta Valeryen, demeurant à Tourcoing, 256, rue de l'Union. Toutes deux ont été condamnées à 50 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mardi 4 janvier 1938. — N° 31. *

— Allons donc ! Inventez quelque chose de plus plausible. Vous n'êtes pas la filleule de lady Sophie. Elle ne vous connaissait pas il y a six semaines. Sachant le mode d'existence de lady Sophie, personne ne croira à un sentiment désintéressé et philanthropique de sa part. Il faut qu'elle ait été influencée par un motif extraordinairement convaincant pour prendre une jeune fille obscure et sans fortune chez elle, pour la produire dans le monde et assurer les frais de son entretien.

— Vous prêtez aux autres vos propres sentiments. Lady Sophie a eu pitié de ma détresse. Elle a voulu me sortir de mon humble condition et jouer les bonnes fées.

— Allons donc ! Laissez-moi rire. Sans doute savez-vous la raison qui a dicté sa conduite et la gardez-vous secrète, car elle ne doit pas être à votre avantage.

— Vous vous trompez, dis-je avec froideur. Je ne connais à la conduite de lady Sophie aucun mobile vil et dont la honte puisse rejaillir sur moi; c'est une femme impulsive, elle m'a invitée chez elle. Qu'allez-vous chercher là-dedans de compliqué et de ténébreux ?

— Si telle est vraiment votre impression vous êtes une sotte qui ignore tout de la vie et des êtres. Je vous dis, moi, qu'il y a là-dedans un mystère et ce mystère n'est pas beau. Mais soyez tranquille, je le découvrirai et c'est moi, Consuelo Brand, qui viendrai vous annoncer votre honte. Vous le tiendrez de mes propres lèvres !

— Il n'y a aucune honte en tout ceci, il n'y a aucun mystère, persistai-je.

Mais un frisson m'avait traversée. Je sentais chez Diana une force de haine qui m'épouvantait.

— Il y a un mystère et ce mystère ne peut être honorable. Je le percerai avant que la semaine soit écoulée, je vous en donne ma parole ! insista-t-elle, férocement.

— L'espionnage est décidément votre fait. Si vous vous mêlez de mes affaires, je raconterai, moi, que vous avez des raisons particulières, lady Dunbar et vous, pour me vouloir du mal. Je vous préviens que je me défendrai.

— Racontez tout ce que vous voudrez, personne ne vous croira ! Notre réputation d'honorabilité est inattaquable. Ce n'est pas votre cas !...

Ses yeux me firent peur. Si le regard pouvait tuer, je serais tombée foudroyée.

CHAPITRE XIX

Le paragraphe d'une lettre

Le jour où nous quittâmes Henley, lady Sophie souffrait de cruels maux de tête. Le docteur diagnostiqua une insolation qu'elle avait attrapée sur la rivière. Le temps, en effet, avait été très orageux et très chaud ces derniers jours. Le médecin conseilla à ma protectrice d'aller passer une dizaine de jours dans la montagne avant d'affronter les régates de Cowes et au 15 août le séjour à Seaforth House. Je me proposai comme infirmière, trop heureuse de témoigner ma gratitude à ma bienfaitrice. Elle décida de m'emmener, ainsi que sa fidèle Adèle.

D'ailleurs, le séjour à la montagne se borna à un séjour dans le Cumberland où une de ses cousines possédait un château, inhabité la moitié du temps. Cette cousine se trouvait actuellement en Suisse, mais, consultée par télégramme, elle envoya à lady Sophie l'autorisation de s'installer à *Tree House*.

Nous partîmes le jour même. La maison était confortable et le parc ombreux. Mais je n'eus guère le loisir d'en jouir, car je ne quittai pas lady Sophie, qui gardait la chambre, m'efforçant de la distraire par la lecture et par ma conversation.

A la vérité, je n'étais pas fâchée de quitter Londres. Les menaces de Diana me laissaient un malaise. Mon seul regret était d'avoir quitté la capitale sans avoir revu sir George Seaforth. Deux fois avant notre départ pour le Cumberland, il s'était présenté à Park Lane. La première fois, j'étais occupée à baigner, avec de l'eau de Cologne, la tête de lady Sophie dont les douleurs étaient intolérables et je ne pus le voir. La seconde fois, j'étais sortie. D'ailleurs, Adèle, qui veillait sur sa maîtresse comme un fidèle dragon, ne m'apprit la première visite de sir George qu'après son départ.

Nous devions être ses hôtes au moment de l'Assomption. Du Cumberland, lady Sophie lui écrivit qu'elle serait rétablie et qu'il pouvait absolument compter sur notre présence pour le 15 août.

Elle reçut à ce sujet une réponse qu'elle ne me montra pas.

— Le pauvre George est bien impatient de nous revoir. Que donneriez-vous, Consuelo, pour savoir ce que George dit de vous ?...

— Cela dépend s'il en dit du bien ou du mal, fis-je en affectant l'indifférence.

— Que croyez-vous ? demanda-t-elle malicieuse.

— Oh ! je suppose que sir George ne vous dirait pas du mal de votre invitée et filleule ! fis-je hypocritement.

— Si vous me dites quels sont vos sentiments exacts vis-à-vis de ce charmant jeune homme, je vous lirai un paragraphe de sa lettre qui peut vous intéresser, quoique je commettrai une indiscrétion...

— Je ne voudrais pas vous faire commettre d'indiscrétion. De plus, je n'ai pas d'idée arrêtée sur sir George. Il a la réputation d'être assez « flirt ».

— En tout cas, s'il a flirté avec d'autres, il n'a jamais flirté avec vous, dit lady Sophie avec vivacité... Voulez-vous mon opinion, Consuelo ? George est follement épris de vous. Il faut bien que je vous le dise, puisque vous ne voulez pas vous rendre à l'évidence ?...

— Il ne m'a jamais dit qu'il m'aimait, ni qu'il souhaitait m'épouser.

— C'est qu'il a pour cela des raisons... de mauvaises raisons. Car il meurt d'envie de solliciter votre main. Un jour, pour peu que vous l'encouragiez à cet aveu, il vous confessera quelles sont ces raisons... Je sais qu'il a déjà voulu le faire. Mais Diana Dunbar était toujours entre vous deux... Je n'ai pas mes yeux dans ma poche et j'observe bien des choses sans en avoir l'air. Ce grand garçon gâté de George était assez furieux de ne pouvoir vous entretenir seul à seule.

— Pourquoi l'appelez-vous un garçon gâté ?...

— Oh ! parce que les jeunes filles tournent autour de lui et que les beaux partis ne lui ont pas manqué. Songez à ce que George représente avec la grosse fortune qu'il a héritée de son père, avec son titre de duc et son château !... Combien de ces demoiselles souhaiteraient devenir maîtresses de maison à Seaforth House... une merveille, cette vieille demeure. Autrefois, je croyais que George était un vieux garçon endurci et je commençais à croire qu'il ne se marierait jamais. Mais il n'est plus le même depuis qu'il vous connaît. Que lui répondrez-vous, Consuelo, s'il vous demande en mariage ?...

— Il vaut peut-être mieux que j'attende sa demande avant de penser à ma réponse... Peut-être sir George, de caractère changeant comme vous me le dépeignez, ne me demandera-t-il jamais en mariage ?...

Je m'efforçai de parler d'un ton léger, mais j'étais très émue.

— Il ne vous demandera certainement pas en mariage par lettre... Ce n'est pas son genre. Il se tiendra en main jusqu'à ce qu'il vous retrouve... Mais lorsque nous serons ses hôtes dans sa merveilleuse vieille demeure, je ne réponds de rien... Non, à la réflexion, là encore il ne vous demandera pas... Il aurait l'impression de forcer votre consentement. Avec la délicatesse que je lui connais, il attendra de se trouver sur un terrain neutre... A moins que la tentation ne soit trop forte !... C'est, en fait, de vous que dépendra son aveu... Ce sera à vous de savoir si c'est à Seaforth House que vous accepterez le titre de lady Seaforth... ou ailleurs !

— Croyez-vous qu'après l'horrible scène d'Henley avec ces chanteurs masqués...

Lady Sophie m'arrêta, net.

— Je vous défends de douter de lui ! George est un garçon chevaleresque. Votre naissance lui importe peu. C'est vous qu'il aime.

— Quand il saura que ma mère était une danseuse, que je ne suis pas votre filleule... que nous l'avons trompé...

— Ne faites pas la sotte, petite !

(A suivre).